



COMMUNE DE ZIMMERBACH

ZIMM' INFO

Janvier 2019



ÉDITORIAL

Bien curieuse et triste fin d'année.

Des gilets jaunes qui sortent de partout, un gouvernement déboussolé, un marché de Noël tragique à Strasbourg, les conflits au Moyen Orient, les accidents climatiques et autres tsunamis sans oublier un État français en quasi cessation de paiement avec une dette publique qui représentera 99 % du PNB en 2019.

À la demande des autorités, nous avons mis à la disposition des habitants un cahier de doléances. Il vous sera possible d'y consigner vos remarques pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Je m'arrêterai là car malgré tout, il nous faut garder le moral et nous tourner vers l'avenir.

En ce qui concerne la commune, l'année à venir s'avère importante avec l'ouverture du chantier de notre salle d'activités.

Celle-ci est devenue indispensable, d'autant plus indispensable du fait du déclassement par le Service départemental d'incendie et de secours de notre plus grande salle actuelle, à savoir la salle d'honneur de la mairie qui, tout comme la classe de l'école maternelle, ne devrait pas pouvoir accueillir plus de 19 personnes.

L'intérêt marqué par toutes les associations, l'école et le périscolaire pour le projet nous conforte dans le choix qui a été fait à l'unanimité par le conseil municipal, choix validé par la Trésorerie quant à son financement.

Vous trouverez dans ce bulletin le détail des réalisations et des projets.

Mais un certain nombre de travaux vont nous incomber dans les années à venir.

Après l'accessibilité, il va falloir s'occuper du radon, un gaz radioactif présent dans le sous-sol et qui viendrait polluer les bâtiments publics, et du développement durable. Il y a aussi le problème des eaux de ruissellement et de l'état de notre voirie qui présente, à certains endroits, quelques signes de fatigue.

Pour clore mon propos, j'aimerais enfin remercier les différentes associations qui chacune dans son domaine rassemble les bonnes volontés pour aider à l'animation de la cité, les participants à notre Journée citoyenne ainsi que l'ensemble du personnel communal, de l'école, du périscolaire et le conseil municipal car ils sont un maillon indispensable et efficace dans la bonne marche de la commune.

Je leur souhaite ainsi qu'à vous tous, habitants de Zimmerbach, une excellente année 2019.

Votre maire, Jacques Muller

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

Élisabeth KAYSER née MARTIN, le 6 septembre à Ammerschwihr
Marie-Louise MACEK née ZIEGLER, le 26 octobre à Colmar
Marie-Françoise WEISS, le 4 décembre à Ammerschwihr
Eugène BERTIN, le 29 décembre à Colmar

MARIAGES

Thierry BAINEY et Laura HAEFFELIN, le 21 juillet
Daniel WISSON et Catherine VOLPATO, le 28 juillet

VIE COMMUNALE

VOIRIE COMMUNALE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Chantiers du 2^{ème} semestre 2018

Création de la salle d'activités de l'école et du périscolaire à l'ancienne caserne des pompiers, rue du Hohnack



Dans le dernier bulletin, vous avez pu découvrir les plans de ce projet structurant et important pour notre commune.

La poursuite des études a permis de lancer la consultation des entreprises dont les offres viennent de nous parvenir. Elles vont être analysées puis donneront lieu à des négociations avec les entreprises pour obtenir par lot la meilleure réponse en coût et en qualité. Si le montant total des offres coïncide avec le budget prévu, le conseil municipal décidera en février du lancement des travaux qui devraient démarrer en avril et être terminés fin janvier 2020.

Depuis l'été dernier les travaux préparatoires ont permis de réaliser le parking du haut en attente du marquage (16 places) ainsi qu'un local destiné au rangement du matériel des associations, actuellement stocké dans l'ancien garage des pompiers. Ces équipements et leur chemin d'accès seront éclairés par un réseau mis en place par nos agents techniques, avec l'aide de l'agent technique et de la mini-pelle de Walbach dans le cadre de la mutualisation des services.

Coût des travaux : 44 500 € HT.

Pour le futur fonctionnement et l'organisation des activités dans la nouvelle salle, la commune a créé une commission de suivi composée d'élus, de représentants des voisins et des associations. Une première réunion a eu lieu le 24 janvier.

Aménagement d'une clôture mobile au cimetière en décembre

La réglementation des cimetières et le bon sens imposent que ceux-ci soient clôturés en totalité. Celui de notre commune comportait une ouverture latérale permettant l'accès nécessaire aux pompes funèbres et aux engins effectuant des travaux. En raison de l'exiguïté des lieux, de l'absence d'électricité pour manœuvrer un portail coulissant et du coût d'un tel équipement, il a été décidé de réaliser une clôture mobile constituée de trois panneaux en treillis raidis, supportés par deux poteaux amovibles au centre, et d'un portillon. Un reprofilage du sol dans ce secteur a complété cet ouvrage. Par ailleurs, les agents ont utilisé la mini-pelle de Walbach pour poser une canalisation dans l'allée en traversée haute du cimetière pour ramener l'eau le long du mur ouest et y installer, avant la remise en route de l'eau au printemps, deux robinets de puisage.

Coût des travaux : fournitures 1 150 € HT ; travaux réalisés en régie par nos agents techniques.



Lutte contre les nuisances dues aux pigeons

Après de longues réflexions sur la problématique des nuisances des pigeons aux alentours de l'église, la commune a opté pour la solution d'un grillage discret en polyéthylène dans l'embrasure des ouvertures, au niveau des cloches, au courant de l'automne dernier. Ces filets évitent l'installation de pigeons qui ainsi ne saliront plus les abords de l'église. Ces travaux ont été cofinancés à 50 % par le conseil de fabrique de Zimmerbach.

Coût des travaux : 2 919,24 € HT

CONCERTATION CITOYENNE

Monsieur le Maire a choisi d'ouvrir un cahier de doléances et de propositions pour recueillir les réflexions de ses administrés. Le cahier est à disposition des citoyennes et citoyens zimmerbachois, à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Ce cahier sera ensuite envoyé à notre député afin d'être transmis au gouvernement.

REMISE DE RÉCOMPENSES AUX JEUNES MÉRITANTS

Comme tous les ans, la commune récompense les enfants de moins de 18 ans qui se sont distingués dans des disciplines artistiques, sportives ou scolaires. Pour 2018, nous avons félicité :

- Laly Bastianini, 3^{ème} d'Alsace et 1^{ère} en équipe en gymnastique
- Maude Better, mention Très Bien au concours musical du conservatoire de Saint-Dié et mention Très Bien au brevet
- Magali Klein, mention Très Bien au baccalauréat
- Loïc Ottmann, coupe de France de monocycle, 2^{ème} au 10 km Minimes garçon, 3^{ème} au 400 m Minimes garçon, 3^{ème} IUF Slalom Minimes garçon
- Victor Schlier, champion du Haut-Rhin et d'Alsace en football U15A
- Alicia Thorrr, championne d'Alsace en équipe et en duo en twirling
- Stéphane Thorrr, 1^{er} du club au jeu d'échecs
- Marius Vieil, 1^{er} au cross du collège
- Gaspard Vieil, 1^{er} par équipe au championnat départemental de hand-ball.

LE DÉPÉRISSEMENT DES PINS SYLVESTRES DE NOTRE FORÊT

Pour mémoire, d'une surface totale de 95,54 hectares, la forêt communale de Zimmerbach est composée de 37,38 ha de hêtraie-sapinière et 58,16 ha de chênaie. Le pin sylvestre représente 20 % des essences.

Depuis 2015, des dépérissements de pins sylvestres ont été observés sur les forêts communales de Turckheim et Zimmerbach. Après analyse par le Département Santé des forêts, il s'avère qu'ils sont atteints par le champignon *Sphaeropsis sapinea*.

Naturellement présent sur tout le territoire, *Sphaeropsis sapinea* devient pathogène sur des arbres déjà fragilisés par la sécheresse. Il provoque le rougissement des aiguilles, le dessèchement des branches puis la mort rapide de l'arbre.

Après accord des propriétaires forestiers, la décision prise par l'ONF a été de procéder à l'abattage des arbres les plus atteints tout en espérant que les moins malades résisteraient.

Malheureusement, ce sont près de 2 000 m³ de pins qui ont dû être abattus depuis 2017, soit près de quatre fois la récolte annuelle normalement prévue.

Avec le changement climatique et les épisodes de sécheresse qui en découlent, l'Alsace connaît une prolifération anormale de ce champignon depuis quelques années. D'abord observé dans la forêt de la Hardt, le phénomène s'est peu à peu étendu à d'autres zones de la région dont la vallée de Munster.

Pour valoriser le bois des pins malades, l'ONF procède à des récoltes prématurées, c'est-à-dire à l'abattage précoce des arbres atteints, avant que *Sphaeropsis sapinea* n'ait provoqué leur dépérissement complet.

Face à cette situation, des études scientifiques ont été lancées pour comprendre et parer au problème. Au vu de l'évolution actuelle du climat et de ses conséquences, l'ONF recommande dès à présent d'investir davantage sur d'autres essences, moins fragiles, tel que le chêne sessile, et prévoit d'expérimenter des peuplements typiques du Sud de la France.



✚ PROBLÈME DE L'AGRESSIVITÉ DE L'EAU DE WALBACH-ZIMMERBACH-LA FORGE SUITE 2019

Le 9 janvier dernier, les maires de Wintzenheim, Walbach, Zimmerbach accompagnés de plusieurs adjoints, le Vice-président de Colmar Agglomération chargé de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'un ingénieur du service de l'eau, se sont réunis en Mairie de Wintzenheim pour faire le point sur l'avancement de ce dossier.

En préambule, la solution technique et financière actuellement retenue par Colmar-Agglomération a été rappelée, à savoir, l'apport de l'eau de Colmar mélangée à celle de la station de pompage de La Forge et l'arrêt des sources de Walbach et Zimmerbach pour obtenir la qualité requise.

Cette solution, garantissant l'alimentation dans le futur et une qualité d'eau potable conforme aux règles sanitaires actuelles, présente, comme l'ont rappelé les élus de Walbach et Zimmerbach, l'inconvénient d'éliminer l'eau des sources presque conforme en qualité et quasi-gratuite. Les sources de Walbach produisent en effet actuellement 20 à 30 000 m³ par an, alors que l'unique source de Zimmerbach produit environ 4 à 5 fois moins.

En réfléchissant à la mise en œuvre de cette solution et à sa durée d'amortissement de près de 60 ans, la pertinence d'une augmentation de la taille de la canalisation se pose, car elle permettrait d'alimenter dans le futur d'autres communes de la vallée si cela s'avérait nécessaire. Or cette hypothèse ne peut être tranchée que par la concertation entre tous les élus et techniciens concernés. Celle-ci nécessiterait du temps et la suspension de l'agenda actuel.

Ce délai supplémentaire pourrait être mis à profit pour étudier le maintien de l'apport des sources dans le réseau moyennant le traitement adéquat. Cet apport produirait une « sur qualité » de cette eau par rapport à celle distribuée par Colmar-Agglomération dans de nombreuses communes dont Colmar. Comme l'égalité des droits doit être la règle pour tous les habitants de l'intercommunalité, la « sur qualité » devrait être financée par une taxe additionnelle payable par ceux qui en bénéficieraient. Il appartiendrait donc aux conseils municipaux, voire aux habitants si la question leur était posée, de se prononcer sur la mise en œuvre de cette « sur qualité » lorsque les coûts seraient calculés.

Toutes ces conclusions ont satisfait l'ensemble des présents. Elles ont depuis été présentées au Président de Colmar-Agglomération qui devrait les soumettre prochainement à l'ensemble des élus de l'intercommunalité.

En attendant que le problème soit réglé, il faut impérativement continuer à faire couler l'eau durant 15 à 30 secondes avant de la consommer.

✚ DU JARDIN DÉSERTÉ AU JARDIN PARTAGÉ



L'idée d'investir un espace en friche au carrefour de la rue du Hohnack et de l'accès vers les ateliers municipaux a émergé quelques semaines avant la Journée citoyenne.

L'objectif était d'aménager et d'embellir un lieu ouvert sur la rue. Ainsi lors de la Journée citoyenne, des personnes volontaires se sont associées pour créer un jardin comestible.

Ce terrain municipal s'est donc transformé en quelques mois en un lieu de vie où chacun

peut venir flâner ou manger quelques fruits (fraises, framboises, groseilles et cassis) et dans quelques saisons des mirabelles.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

✚ DÉNEIGEMENT

Rappel : conformément à la réglementation, en cas de chute de neige, les propriétaires sont tenus de déneiger devant chez eux pour éviter les risques d'accidents.



✚ INCIVILITÉS

En ce début d'année, nous remarquons une forte recrudescence de déjections canines dans le village et plus particulièrement aux abords et dans la cour de l'école Charles Perrault.

Au-delà du respect des autres et de l'environnement, il est utile de rappeler que les déjections canines véhiculent des parasites transmissibles aux autres chiens mais aussi aux hommes !

Tenir son chien en laisse et ramasser ses crottes font partie des règles du bien vivre ensemble.

STATIONNEMENT DEVANT L'ÉCOLE

Les riverains de la rue des Vergers sont fortement incommodés par les parents qui se garent des deux côtés de la rue pour déposer et chercher leurs enfants à l'école Charles Perrault. De telles pratiques bloquent la circulation.

Les parents concernés ont été sensibilisés.

LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr



Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire consultez le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques sont des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

CÉRÉMONIES EN IMAGES

Cérémonie du 11 novembre



LA VIE SCOLAIRE



Septembre - Rentrée scolaire



Octobre - Journée du goût



Novembre - Halloween au périscolaire



Décembre - Saint Nicolas



Décembre - Noël au périscolaire



RENCONTRE D'HABITANTS PASSIONNÉS

David Grandmaire, le papa de Jeannala et Seppala

Que se passe-t-il au 33 rue Principale ?

Depuis le mois de juin 2017, David Grandmaire habitant de Zimmerbach, a installé sa société « Atelier Arts et Design » qu'il a créée en 2011 dans l'ancien espace Paul Vuillemin.

David Grandmaire a imaginé les deux personnages typiquement alsaciens Jeannala et Seppala que vous avez certainement déjà rencontrés au détour d'une promenade dans notre belle région. Ils se plaisent dans notre merveilleux village et décorent le restaurant « Au Raisin d'Or » et tout récemment le gîte « La maison du charpentier ».



C'est depuis son studio de Zimmerbach qu'il imagine, édite et développe de nombreux objets et produits sous la marque Jeannala et Seppala qui sont ensuite fabriqués par des artisans et des industriels.



David Grandmaire est également un designer qui s'intéresse à tous les domaines de la création graphique. Fort de cette expérience, il travaille pour de nombreuses entreprises dans le domaine de la communication visuelle et dans celui de la décoration pour l'hôtellerie-restauration.

Le studio zimmerbachois est un véritable laboratoire de recherche et de création. Il est doté d'un outil d'impression numérique grand format qui permet de produire notamment des décors de grandes dimensions ou encore des papiers peints personnalisés.

Si vous êtes curieux d'en savoir plus, n'hésitez pas à pousser la porte de son studio ! Une journée « portes ouvertes » est d'ailleurs en préparation.

Pour mettre à l'honneur le savoir-faire, parfois caché de nos habitants, partagez le vôtre ou celui de vos voisins dans le prochain bulletin municipal.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



L'ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD » MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ ET VOTRE SOUTIEN RENOUVELÉS !

Une année 2018 bien remplie vient de se terminer pour les enfants du RPI de Walbach-Zimmerbach et pour les membres de l'association Les Enfants d'Abord qui continue d'organiser diverses manifestations afin de contribuer au mieux aux activités de l'école et favoriser ainsi l'épanouissement de nos enfants.

Grâce à votre générosité, l'association a pu soutenir financièrement, entre autres :

- La classe patrimoine de nos CE2/CM1 à l'Écomusée, où ils ont pu découvrir comment nos ancêtres alsaciens vivaient au début du siècle dernier ! Les maternelles de Zimmerbach les y ont également rejoints pour une journée.
- La classe verte de nos CP/CE1 à Xonrupt-Longemer, où ils ont pu notamment s'adonner au VTT ! Ils ont été rejoints dans cette aventure par les maternelles de Walbach pour quelques jours.
- La classe de mer de nos CM1/CM2 à Clohars-Carnoët, près de Lorient, où ils ont pu faire du catamaran, découvrir la cité de la voile, la pêche à pied, la Maison-Musée Gauguin et surtout prendre le TGV et l'avion !
- La sortie à Paris de nos CM1/CM2 où ils ont eu l'occasion de visiter l'Assemblée Nationale !
- Le spectacle de Noël avec M. Pequignot, entièrement offert par l'association.



Nous n'oublions pas non plus tous ces moments de convivialité parents/enfants qui ont marqué cette belle année 2018 et qui ont été organisés par Les Enfants d'Abord tels que la kermesse, la soirée de la Saint Nicolas cette année en partenariat avec le foyer socio-culturel de Walbach ou encore la marche en familles, et qui ont une fois de plus remporté un franc succès.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2019 pour toutes nos actions et manifestations, et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour une très belle année à venir !

Sophie Bouvier, Présidente



COMITÉ DE JUMELAGE

Fin 2018, nos amis de Blainville-sur-Mer auraient dû venir nous rendre visite. Leur déplacement n'a malheureusement pas été possible. Nous avons convenu, en bonne liaison avec Monsieur Michel Boivin, Maire de Blainville-sur-Mer, de réaliser une année blanche.

Madame Nathalie Penloup étant démissionnaire de la présidence de l'association, nos amis blainvillais vont bientôt élire un nouveau chef de file. Nous le rencontrerons à l'occasion de leur venue pour découvrir Noël en Alsace.

Le comité de jumelage poursuit son partenariat avec la Maison Lenoir, pour les commandes groupées d'huîtres. L'opération de Noël a été plébiscitée. Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous les gourmands à Pâques...

Rosalie Fornara, Présidente

ASSOCIATION « LES AMIS DE ZIMMERBACH »

Depuis quelques semaines, vous avez certainement remarqué le nouveau plan de la commune près de l'abris-bus. Il a été financé par les Amis de Zimmerbach en remplacement de l'ancien qui a été vandalisé.

La commune a un très beau projet de salle d'activités auquel nous allons nous associer. En effet, notre association souhaite participer à l'aménagement de cette salle par l'achat de tables et de chaises qui serviront à tous les habitants de Zimmerbach à l'occasion des différentes rencontres. Vous recevrez plus d'information sur cette action dans un tract qui vous sera distribué prochainement.

Pour réaliser un autre projet, nous sommes à la recherche d'une armoire deux portes. Si vous en avez une chez vous qui ne vous sert plus et que vous souhaitez en faire don au profit des habitants de Zimmerbach, vous pouvez prendre contact avec Rosalie Fornara au 06 10 37 35 92.



Rosalie Fornara, Présidente

LE TENNIS CLUB ZIMMERBACH

Cela ne vous a sûrement pas échappé... Les courts de tennis de l'aire de jeux ont fait peau neuve cet été. Une réfection devenue nécessaire, pour des terrains qui, au fil du temps, commençaient à s'user et se dégrader.

Le nouveau revêtement en résine acrylique coulé in situ a été appliqué en trois couches à la raclette (deux couches de base : la première noire, la seconde colorée, et d'une couche de finition colorée). Il est composé de micrograins colorés dans la masse et structuré en profondeur grâce à des charges en silice. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Slamcourt spécialisée dans les revêtements de sol destinés aux clubs de tennis. Une opération qui a duré 15 jours, séchage compris.



De meilleurs rebonds, une adhérence parfaite et un réel confort de jeu, seront les changements majeurs que pourront apprécier tous les joueurs, dès la saison prochaine. Le Tennis Club Zimmerbach remercie chaleureusement la mairie et l'ensemble du conseil municipal, qui ont permis la réalisation de ces travaux, pour leur précieux soutien.

En termes de résultats sportifs, les quatre équipes évoluant en championnat d'été se maintiennent dans leur division respective pour la saison prochaine. Au bilan 2018, on retiendra surtout l'exploit de l'équipe dames + 45 (en entente avec Turckheim), championne départementale. Elle s'est finalement inclinée face à Fegersheim, en finale régionale, au terme d'une rencontre acharnée.



C'est une fierté pour le TCZ, dans un contexte où les clubs de tennis peinent à conserver leurs équipes féminines, par manque de joueuses.

L'école de tennis n'est pas en reste. En effet, les 32 élèves ont pu profiter de dix séances de cours avec leurs professeurs (Florian Poirot et Dorel Marin, secondés par Robert Schreiber) les samedis matins entre les mois d'avril et de juin. Petit bonus cette année, une séance complémentaire de 5 heures a été proposée au mois de septembre, pour le plus grand plaisir de tous.



Reprise de l'école de tennis dès le mois d'avril 2019.

À noter dans votre agenda, les inscriptions auront lieu le samedi 9 mars et le mercredi 13 mars 2019.

Pour toute question et pour suivre l'actualité du Tennis Club Zimmerbach, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/TennisClubZimmerbach/> ou notre site internet : <http://tennisclubzimmerbach.e-monsite.com/>

Émilie Denis, secrétaire

Il était une fois... des passionnés qui avaient connu des moments d'animation du village, les fêtes du vin, les kilbes et bien d'autres manifestations, et qui ont souhaité, dans un cadre agréable, poursuivre cet esprit de bien vivre ensemble et de convivialité.

D'abord organisées par la mairie puis par diverses associations locales, quelques « irréductibles » ont décidé de les raviver en organisant le temps d'un week-end, la rencontre des artistes peintres de Zimmerbach en 2002. L'aventure ne s'est pas arrêtée, il fallait trouver une autre idée. En septembre 2003, la « Rencontre des véhicules anciens » a vu le jour. Quelques passionnés de Zimmerbach, les amis américains, et quelques amateurs de la région ont exposé sur l'aire de jeux de la commune. Cette rencontre a grandi petit à petit.

En 2008 est née 2ACZ, (Association d'Animation Culturelle de Zimmerbach), regroupant des associations locales et alors quelques rares bénévoles du village.

En 2009 l'association a organisé « Les talents dans la rue ». Belle effervescence autour des découvertes artistiques du village et des environs, mettant en valeur jardins, cours, de la rue principale où les habitants ravis, ont volontiers prêté leur propriété pour cet événement festif.

Sont venus s'ajouter les trocs de plantes, associés à un marché paysan. Là aussi bel enthousiasme pour le partage et l'échange. Le marché paysan a connu un succès mérité.

Nous voilà aujourd'hui à la 15ème édition de la rencontre des véhicules d'époque, de nombreux bénévoles de la commune mais aussi de quelques-uns des villages voisins, se sont joints à notre association afin de pouvoir assurer l'important travail de préparation et d'intendance de cette journée du 2ème dimanche de septembre. Plus de 300 véhicules sont présents et un espace enfants est très animé.



Afin de continuer à dynamiser le village, et de proposer aux habitants des moments de bien être, 2ACZ a organisé des cours de gymnastique. C'est en 2015 que des séances de « Gyrokinésis » de « Cuisses, abdos, fessiers » ont pu démarrer. Ces séances se poursuivent et pour la saison 2018/2019, le programme s'est étoffé de cours de Yoga Samara, de Body Flow, de Danse Moderne pour adultes mais aussi pour les enfants le mercredi après-midi.



Côté loisirs créatifs, débutants et chevronnés ont trouvé leur plaisir aux cours de coutures, de patchwork mais aussi de cuisine. Nul besoin donc de prendre sa voiture, le bien-être est à notre porte. Les habitants sont au rendez-vous mais aussi des personnes de communes environnantes.



2ACZ est une équipe de membres dynamiques, dont leur seul souhait est que leur village puisse continuer à vivre des moments conviviaux dans un cadre privilégié.

Si vous souhaitez participer à la vie de votre village, vous pouvez nous rejoindre. Pour tout renseignement, voici notre mail : 2acz@orange.fr

Brigitte Butterlin, Présidente

LES AÎNÉS DU JEUDI

Retraités actifs... Rejoignez-nous !

Le petit groupe des aînés du jeudi a toujours le plaisir de se retrouver les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois, de 14h à 17h30, que ce soit dans la salle Paul Vuillemin ou pour des sorties diverses.

2018 était placé sous le signe de visites et de rencontres gustatives.

En 2019 le programme restera inchangé autour de rencontres conviviales, d'amitié partagé. Un après-midi de découverte sera organisé.

Brigitte Butterlin



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

- Samedi 2 février à 19h à l'église St Georges : **Concert du chœur de flûtes « Phénix » du conservatoire de Colmar**
- Les vendredis 1^{er} et 8 février, 1^{er} et 15 mars à 20h, les samedis 26 janvier, 9 et 23 février, 9 mars à 20h, et les dimanches 3 et 24 février et 10 mars à 14h30 : **Théâtre alsacien « WENN D'KÀTZ VERREIST DO SIN D'MIES MEISCHTER » par la chorale saint Georges**. Réservation au 03 89 71 08 72, de 9h à 12h et de 17h à 20h.
- Dimanche 7 avril : **Repas des aînés de la commune**
- Semaine de Pâques : **Vente d'huîtres par le Comité de Jumelage**
- Dimanche 12 mai : **Distribution des géraniums par la commune**
- Samedi 25 mai : **Journée Citoyenne**
- Dimanche 8 septembre : **16^e édition des véhicules anciens organisée par 2ACZ**
- Courant mars à la salle Paul Vuillemin : **Ateliers zéro déchet**
 - ✓ **Cycle d'ateliers « Fabriquer soi-même ses produits ménagers »**
 - mercredi 6 mars 2019 de 18h30 à 20h30 : spécial vaisselle : connaître et utiliser savons et tensio-actifs ; alternatives aux éponges jetables, fabrication d'un liquide vaisselle et d'une poudre lave-vaisselle. Pensez à apporter 2 bocaux en verre avec couvercle, type bocal à confiture (250 ml max) ; 2 étiquettes autocollantes ; 1 cuillère à soupe ; 1 maryse (ou spatule) ; 1 balance de cuisine ; 1 fouet ; 1 saladier ; 1 torchon.
 - ✓ **Cycle d'ateliers « Fabriquer ses cosmétiques naturels »**
 - vendredi 08 mars 2019 de 18h30 à 20h30 : module 1 - nettoyer sa peau, se brosser les dents, se laver les cheveux... au naturel, fabrication d'un dentifrice.
 - jeudi 21 mars 2019 de 18h30 à 20h30 : module 2 - crèmes, baumes et onguents pour prendre soin de sa peau, fabrication d'un produit de soin corporel. Pensez à apporter 1 pot en verre avec couvercle (pot de yaourt, petit bocal de confiture env.100 ml).

Inscription obligatoire sur le site de Colmar agglomération : <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

**Le conseil municipal et tous les membres du personnel
vous souhaitent une très bonne année 2019**



Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : www.zimmerbach.fr

Prochain numéro : Juillet 2019

Directeur de la publication : Jacques MULLER, Maire. Imprimé à la **Mairie de Zimmerbach**, 25 rue Principale à 68230 ZIMMERBACH
☎ : 03 89 71 10 14 - 📠 : 03 89 71 14 31 – Courriel : mairiezimmerbach@orange.fr – Site internet : www.zimmerbach.fr

